

Réunion annuelle du Groupe consultatif commun de l'ITC

CNUCED/OMC, 48^{ème} session (Genève, 11-12 juin 2014)

Déclaration de la Suisse

Madame **la/le Président/e** ?,

Madame la Directrice exécutive de l'ITC

Monsieur le Directeur général de l'OMC,

Monsieur le Secrétaire général de la CNUCED,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Au nom de la Suisse, permettez-moi Mme la Directrice exécutive de vous remercier de vos remarques introductives et du rapport annuel reçus pour cette 48^e session du Groupe Consultatif Commun (JAG).

A notre tour, nous aimerions vous souhaiter la bienvenue à la tête de l'ITC et vous faire part de notre soutien à la réalisation de votre vision stratégique pour l'ITC. En tant qu' Etat hôte de l'ITC, comme Etat membre et comme Etat partenaire dans la coopération au développement nous aspirons à un ITC fort et rayonnant. Nous sommes convaincus, Mme la Directrice exécutive, qu'avec votre dynamisme et votre esprit innovateur, vous allez contribuer au succès continu de l'ITC. Ceci nous tient à cœur, car l'ITC et vous avez la mission importante et noble de trouver des réponses concrètes aux défis d'une meilleure intégration des pays en voie de développement dans le commerce mondial.

Dans le rapport annuel, Madame la Directrice exécutive, vous avez formulé l'ambition - je cite - "l'ITC peut faire plus et mieux". Ceci inclut comme objectifs une augmentation conséquente des fonds disponibles, ainsi que l'introduction d'un système pour mesurer les impacts. Nous soutenons pleinement votre attitude positive et audacieuse. Nous nous félicitons dans ce contexte aussi de l'évaluation de l'ITC qui a eu lieu au meilleur moment, puisqu'elle présente aujourd'hui une base solide pour entamer le futur grâce à l'analyse de l'institution qui a été faite. Aujourd'hui, nous connaissons mieux les forces et les atouts de l'ITC, comme aussi les faiblesses et les défis auxquels l'ITC devra faire face.

Il ressort du rapport d'évaluation que l'ITC possède une expertise unique et celui-ci confirme également que l'ITC est la seule organisation qui peut prétendre de se dédier à 100 % à l'aide au commerce.

La Suisse veut un ITC qui ait du succès sur le terrain et qui œuvre d'une manière efficace pour ses bénéficiaires. Elle est prête, comme Etat membre et partenaire, à participer aux discussions afin de définir les recommandations qui devraient être réalisées pour affronter les défis actuels et futurs, ainsi que la manière d'y arriver. A notre avis, trois éléments sont particulièrement importants dans ce contexte:

- d'abord, une concentration sur des domaines-clé où l'ITC a un avantage comparatif ;
- puis être conscient que même dans une phase d'expansion il faudra limiter les thèmes et régions afin d'assurer la qualité ;
- ensuite, la nécessité d'une constante amélioration de la gestion axée sur les résultats.

L'expertise et la proximité de l'ITC auprès des acteurs sur le terrain sont des atouts majeurs. Nous sommes convaincus qu'ils vont lui permettre de trouver davantage de partenariats stratégiques soit public-privés avec de grandes entreprises soit avec d'autres organisations onusiennes pour mener des collaborations fructueuses et augmenter la visibilité de l'ITC.

Il y a 50 ans, l'ITC était une organisation avant-gardiste dans le champ du commerce et du développement – aujourd'hui, il l'est toujours. L'ITC garde une place importante dans le concert des organisations de développement grâce à son travail de pointe, sa proximité du terrain et l'énergie qu'elle met à soutenir les petites et moyennes entreprises.

Depuis longtemps, la Suisse est un partenaire engagé au sein de l'ITC et nous continuerons à soutenir les efforts de l'ITC également à l'avenir. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec l'ITC et avec vous, Mme la Directrice exécutive.

Merci de votre attention.